

**Procès verbal du Conseil d'école
du mardi 30 mai 2023 à 18H15**

<u>Education Nationale</u> Le directeur de l'école : M. LESCLAUSES. Les enseignants : Mme GARDES ; Mme MIZON ; Mme CLEMENT-BOLAYRON ; Mme DUVERGER ; M. MEYER ; Mme JABOUIN ; Mme CASASSUS ; Mme DE ALBUQUERQUE ; M. BOULANGER ; Mme GASIK ; M. SARZIER ; Mme DURAND ; Mme ABALLEA ; Mme GUEHO ; M. GUTIERREZ Excusée : Mme LEROUX-FINI	<u>D.D.E.N:</u> M. MOYON	<u>Parents d'élèves :</u> Les représentants de l'AAPEH : - M. Grenier - Mme Bernardin Skalen - Mme Force - Mme Turle - Mme Landouer - Mme Azdoud Les représentants de la FCPE : - Mr Berthault - Mme Colin - Mme Beaudet-Baglin - Mme Jouvenet	<u>Municipalité :</u> Conseillère municipale : Mme SIMONIN
--	-----------------------------	--	---

I- ORGANISATION INTERNE du CONSEIL D'ECOLE

Début de la séance à 18H15

1. Tour de table et présentation des membres du conseil d'école
2. Désignation du secrétaire de séance : Mme Gueho.

II- ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE

IIa - PRÉVISION DES EFFECTIFS ET STRUCTURE

- Rentrée 2023 (à la date du CE) : 426 élèves en tout répartis de la façon suivante :
- 3 classes de CP avec 25 élèves (Mmes Leroux-Fini, Mizon, Clément-Bolayron)
- double niveau CP/CE2 avec 8 CP et 16 CE2 (Mme Gardes)
- 3 CE1 à 27/27/28 élèves (Mmes Molinier, M. Meyer, Mme Aballea)
- 2 CE2 à 30 élèves (Mme De Albuquerque, M. Boulanger)
- 3 CM1 à 26 élèves (Mme Gueho, M. Sarzier, Mme Durand)
- 4 CM2 à 26 élèves (Mmes Casassus, Jabouin, Maury, Duverger)

Mme Gasik qui remplaçait Mme Molinier cette année quittera l'école en fin d'année.

Enseignants et parents s'inquiètent des effectifs importants étant donné que la construction du pôle éducatif à Cousteau a pris du retard.

La mairie s'est engagée à stopper les inscriptions sur l'école jusqu'à nouvel ordre et les CP seront prioritairement dirigés vers d'autres écoles afin de respecter les préconisations de l'Education Nationale pour des classes de CP à 24 élèves.

Mme Simonin évoque aussi une tendance à la baisse pour les prochaines années. Les chiffres actuels ne permettent pas de prétendre à une ouverture de classe.

Par ailleurs, il convient de prendre garde de ne pas non plus refuser trop d'élèves pour ne pas risquer une fermeture de classe à la rentrée 2024, une fois que les 104 CM2 quitteront l'école puisque les autres niveaux disposent d'une moyenne de 80 élèves environ.

IIb- EILE (Enseignements Internationaux des Langues Etrangères)

Une pré-inscription a été soumise en avril pour l'année 2023-2024. Toutefois, les ambassades manquent cruellement d'enseignants et, comme ce fut le cas cette année, il n'est pas certain que les élèves puissent bénéficier de ces enseignements.

IIc- RÉUNION D'INFORMATIONS à l'attention des nouveaux parents doit se tenir le jeudi 15 juin à 18h30.

II- VIE DE L'ECOLE

IIIa- ÉVALUATION D'ÉCOLE

Cette année le regroupement formé par la maternelle Schoelcher et l'élémentaire du Réveil-Matin a fait l'objet d'une évaluation d'école afin d'analyser le fonctionnement et dégager des pistes de travail. Lors du premier semestre, les équipes pédagogiques ont réalisé une auto-évaluation avant que n'ait lieu l'évaluation avec des examinateurs extérieurs.

Le 6 avril, un Inspecteur de l'Education Nationale, un coordinateur REP et une directrice sont donc venus à l'école dans le cadre d'une évaluation externe et pour interroger des personnes évoluant au sein du regroupement : des parents, des élèves, des AESH, des enseignants, les coordinateurs du périscolaire et les directeurs. Nous sommes en attente du rapport.

IIIb- LIAISONS

- GS (Grande Section)-CP : le 12/06, les GS viendront manger à la cantine avec leurs enseignantes, 15/06 : réunion pour exposer le fonctionnement du Réveil-Matin et les spécificités du CP.
- 3/7 : visite des GS et activités avec les maîtresses de CP
- CM2-6ème : 26/5 et 2/6 visites du collège Lamartine (portes ouvertes samedi 17/6)

Mme Renault, professeure d'allemand au collège, est venue présenter la section allemand aux 3 classes de CM2. Elle a été agréablement surprise du fait que les élèves étaient déjà sensibilisés à cette langue du fait de l'intervention de M. Sarzier dans ces classes.

IIIc- ÉVÉNEMENTS DE CLASSES

- Sorties
 - CM2 Mme Gueho : séjour à Bruxelles du 11 au 13/6 pour découvrir notamment la Grande Place, les fresques BD, Manneken-Piss, une fabrique de chocolat, l'atomium, le parc mini-Europe, le parlementarium, le quartier de l'Europe.
 - CM2 M. Gutierrez : visite sur Paris fin juin sur le street art
 - CM2 Mme Aballea : Paris (Louvre, muséum hist nat jeu sur océans)
 - CM1 M. Sarzier/Mme Durand : classe de découverte pour visiter les châteaux de la Loire du 27 au 29/6
 - CM1 Mme Gasik : château de Breteuil (contes de Perrault)
 - CE2 : Bretagne fin mars (linguistique, littoral) + spectacle musical le 16/6 (musiques autour du monde)
 - CPA Mme Gardes, CP-CE1 Mme Leroux-Fini : sorties sur Paris (Montmartre)
 - CP Mme Clément-Bolayron et CE1 Mme Duverger : jardinage

- Représentations scolaires

Plusieurs classes se sont produites à la salle Cassen au mois de mai afin de restituer le travail effectué avec la dumiste du Conservatoire Mme Ribert.

- Tournois sportifs

- Rugby : CP lundi 12/6, CE2 mardi 13/6, CM1 jeudi 15/6
- Tennis : CE1 jeudi 22/6
- Escrime : CE1 jeudi 29/6
- Handball : CM2 vendredi 30/6

Cette année, les plannings d'entraînements et rencontres ont été communiqués tardivement ce qui ne facilite pas l'organisation des enseignants avec les activités déjà pratiquées (chorale, natation) et/ou les sorties fixées en fin d'année. Pour davantage de visibilité, les plannings devraient être communiqués en début d'année scolaire.

- Fête de l'école le 31 juin 2023 de 18h30 à 21h

Afin que tout le monde puisse à la fois s'investir dans le fonctionnement de l'école mais aussi profite de la soirée avec ses enfants, nous espérons que les parents s'inscriront sur les postes proposés.

IIIId- BILAN DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

➤ Bilan de la coopérative scolaire

Subventions Mairie :

1) Subvention aux coopératives scolaires (avril 2023) :

Le conseil municipal a décidé d'allouer à notre coopérative scolaire une subvention de 3547,83€ sur la base des effectifs connus au moment de la rentrée scolaire. Cette subvention s'élevait à 3448,39€ au titre de l'année 2022.

2) Classes de découverte (mai 2023) :

Une subvention à la coopérative scolaire de l'école Réveil Matin est prévue au vote du prochain conseil municipal, d'un montant de 4 200 € pour 3 classes de découverte.

Cela représente 10 euros par enfant et par nuit dans la limite de 4 nuits par enfant.

Cette année, 7 classes (1 cp, 3 ce2, 2 cm1 et 1 cm2) sont ou bien vont partir pour un budget de **55493,05 €**

1 cp : **7622€** 3 ce2 : **29256,05€** 2cm1: **10785€** 1cm2: **7850€**

Cela représente une subvention de 8,67 euros par enfant et par nuit (484 nuitées cette année)

L'an dernier, le montant était de 2448 € soit 6 euros par enfant et par nuit (408 nuitées l'an dernier).

Fin avril le compte affichait un solde de 33000 euros environ.

Les classes de découverte du Cp et des trois CE2 sont entièrement réglées.

La coopérative doit finir de financer les deux classes de CM1 et la classe de CM2. Les collègues ont d'ores et déjà équilibré leur budget.

En dehors de ces montants importants, nous avons prévu les actions suivantes :

Actions prévues :

Achats de matériel pour le sport (pompe électrique, cerceaux, chasubles...), de matériel pour le jardinage, d'un écran mobile pour vidéo projecteur, d'un scanner permettant de numériser les documents, d'une malle sensorielle, d'un escabeau, d'un diable...

Il y a aussi le financement des sorties scolaires, des différentes activités des classes et les achats pour la fête de l'école.

Entrées prévues : Photos du carnaval, fête de fin d'année.

Il n'y a pas encore d'application bancaire permettant, entre autres, de connaître la situation bancaire en temps réel. Il y a donc un décalage d'un mois environ, selon la date de réception du relevé bancaire. Cela fait partie des améliorations discutées entre l'OCCE 78, notre organisme de certification des comptes et la Banque Populaire. Une autre de ces améliorations concerne la possibilité pour les parents de pouvoir effectuer des virements sur le compte de l'école.

Les mandataires auront des précisions à la rentrée prochaine.

IV- MAIRIE

IVa- Point sur les demandes de travaux déjà effectuées :

La lumière au niveau du gymnase Brondani devrait être installée avant les vacances de la Toussaint.

Le garage à vélo est toujours à l'étude. Le composteur proche du parking devrait être retiré par une société spécialisée

IVb- Nouvelles demandes de travaux :

- La réfection des canalisations pour disposer d'un point d'eau à proximité du potager, comme discuté avec M. Viltard, est-elle prévue : robinet privatisé, nouveau point d'eau (devis en cours pour une société privée)

- Une rénovation de la salle des maitres serait-elle possible pour rendre agréable ce lieu ? (peinture et réfection de l'infiltration due aux gouttières bouchées).

Il faut attendre d'être prioritaire au niveau des peintures.

- L'installation d'une boîte à livres avait été évoqué les années précédentes. Est-ce que cela est toujours envisageable ? La question sera étudiée.

IVc- Ménage et sécurisation des locaux

Le personnel sera-t-il plus stable l'année prochaine et aura-t-on un référent physique présent sur l'école pour s'assurer que le ménage soit correctement réalisé, que le bâtiment soit bien fermé et/ou les lumières bien éteintes ?

Au 1^{er} septembre, la DRE va gérer les agents d'entretien jusqu'ici gérés par les services techniques. Par ailleurs, les équipes d'entretien et périscolaires ont été informés de l'importance d'éteindre les lumières et l'alarme.

IVd- Informatique :

- Un investissement dans de nouveaux VNI pour l'année 2023 est-il prévu ?

L'objectif est de rétablir égalité dans le taux d'équipement entre les écoles ovilloises, le but étant de doter 100 % des classes en VPI.

- Quand le filtrage du proxy sera-t-il effectif pour éviter que les élèves ne puissent accéder à des contenus inappropriés ?

Le paramétrage a pris du retard suite à des difficultés techniques (depuis ce CE, le service informatique a résolu le problème).

IVe- Questions parents :

- Des travaux de mise aux normes sont-ils envisageables ? (nombre légal de sanitaires par élève, accessibilité par ascenseur)

L'école Destraves est prioritaire car elle accueille des élèves à mobilité réduite et il n'y a aucune classe en rez-de-chaussée. M. Lesclauses fait remarquer que, cette année, des élèves dotés de béquilles voire momentanément d'un fauteuil étaient présents également au Réveil-Matin et que tous les niveaux ne sont pas représentés au RDC. L'adaptation des locaux sera discutée dans le prochain budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.

Procès-verbal établi le 8 juin 2019.

Le président, Directeur de l'école,
M. Lesclauses

La secrétaire de séance, Mme Gueho

